



ASSEMBLÉE NATIONALE

17ème législature

Agence de soutien et d'acquisition de l'Otan

Question au Gouvernement n° 1048

Texte de la question

AGENCE DE SOUTIEN ET D'ACQUISITION DE L'OTAN

Mme la présidente . La parole est à M. Édouard Bénard.

M. Édouard Bénard . Madame la ministre des armées, le 31 octobre, je vous alertais au sujet d'un scandale qui en dit long sur la vassalisation de nos finances publiques par l'Otan. Un consortium international de journalistes a mis en lumière un système de marchés truqués d'armement, dans le cadre duquel des agents corrompus de la NSPA, l'Agence de soutien et d'acquisition de l'Otan, et des industriels ont manipulé sciemment des appels d'offres de plusieurs milliards d'euros. On parle là de valises de billets et de pots-de-vin entre marchands de canons, ni plus, ni moins !

Dans le même temps, les efforts de Donald Trump et de son administration pour étouffer l'affaire ont porté leurs fruits : les poursuites contre les principaux instigateurs de ce scandale ont été abandonnées.

Elle est là, la réalité otanienne : un appareil militaire qui a troqué le blindage pour des portes battantes ouvertes aux lobbys et aux deals sous le tapis !

Pendant des années, l'Otan nous a sommés de consacrer chaque année 2 % de notre PIB à la défense. Plus récemment, Trump exigeait d'atteindre 5 %. Et, au sommet de La Haye, les États européens, tous en chœur, ont acquiescé et offert un succès diplomatique à Washington. Cette affaire nous conduit à nous interroger sur la transformation progressive d'un effort de défense en injonction au tribut.

Après nous être inclinés devant l'ltar et le Cloud Act, voilà que nous finançons le complexe militaro-industriel américain, qui plus est au détriment de notre base industrielle de technologie et de défense, alors que – vous le savez – nos TPE et PME de défense sont déjà largement fragilisées et endettées.

Par-delà notre contestation de fond de l'architecture globale de l'Alliance atlantique, au nom de notre défense nationale et de ses fleurons, je vous le demande solennellement : la France compte-t-elle exiger à tout le moins un audit indépendant des marchés de la NSPA, saisir la Cour européenne de justice et déposer plainte ? La résilience impose la transparence. C'est bien là de notre souveraineté qu'il s'agit. (*Applaudissements sur les bancs du groupe GDR.*)

Mme la présidente . La parole est à Mme la ministre des armées et des anciens combattants.

Mme Catherine Vautrin, *ministre des armées et des anciens combattants* . Vous m'interrogez sur cette agence de l'Otan qui s'occupe du soutien et de l'acquisition de moyens pour les trente-deux pays membres et dispose de plusieurs bureaux dans différents pays du monde, notamment en Europe – en Italie, en Hongrie et en France –, ainsi qu'à ses portes – je pense par exemple au Kosovo.

Sur le fondement d'enquêtes internes, la directrice générale de la NSPA a transmis à la justice des éléments très précis relatifs à différents pays. Au moment où je vous parle, la justice agit. Dans différents pays concernés, des perquisitions et des arrestations ont été menées. Les enquêtes ont donc lieu. C'est le premier élément sur lequel je souhaite insister : à chaque fois que le moindre doute existe, il doit bien évidemment y avoir des enquêtes, qu'il revient à la justice de mener.

Second volet de votre question : comment exiger de la NSPA qu'elle fasse la police, qu'elle fasse preuve de la plus grande vigilance sur la manière dont sont traitées les acquisitions qui relèvent de sa compétence ? C'est bien évidemment ce que la France a demandé à cette agence.

En outre, vous avez évoqué notre base industrielle et technologique de défense. La position de la France est très claire : à chaque fois que l'Otan acquiert des matériels, elle peut le faire au niveau européen. C'est le sens d'ailleurs de la liste dont nous défendons le principe auprès de l'Otan : avec de l'argent européen, nous faisons travailler les bases industrielles de défense européennes, y compris la BITD française. De même, le budget de la défense nous permettra d'acquérir du matériel et de faire travailler nos entreprises. (*Applaudissements sur quelques bancs du groupe Dem.*)

Données clés

Auteur : [M. Édouard Bénard](#)

Circonscription : Seine-Maritime (3^e circonscription) - Gauche Démocrate et Républicaine

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 1048

Rubrique : Défense

Ministère interrogé : Armées et anciens combattants

Ministère attributaire : Armées et anciens combattants

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 24 décembre 2025

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue au Journal officiel du 24 décembre 2025